

FLOOR TO FLOOR

Construction d'une Unité de valorisation de matières plastiques
Salaise sur Sanne

N°30 - ANNEXE XV - Calcul du coefficient d'emprise au sol

Superficie parcellaire (selon plan 181122B18_division_vente_06-04-22)	
Superficie totale terrain	43 904,00 m²
Coefficient d'emprise au sol maximal =	0,60
Surface d'emprise des bâtiments =	12 776,25 m²
Surface d'emprise des remblais =	5 875,90 m²
C.E.S. projet =	0,425
Marge pour extension =	0,175
Soit =	7 690,25 m²